

Montréal, le 18 septembre 2012

Monseigneur Richard Smith  
Président  
Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC)  
2500, promenade Don Reid  
Ottawa (Ontario) K1H 2J2

Monseigneur,

La plénière des évêques se tiendra la semaine prochaine à Sainte-Adèle. Ce temps de rencontre et de ressourcement permet à nos évêques de mieux comprendre certains enjeux qui touchent les femmes et les hommes de notre époque. La plénière est aussi une occasion pour prendre position en tant qu'Église canadienne et apporter une contribution au débat public.

Nous avons appris qu'à l'occasion de cette plénière, les évêques recevront comme intervenant le Ministre Jason Kenney. Nous voulons vous partager notre inquiétude face à cette décision qui est une première dans la pratique des rencontres épiscopales canadiennes. Un précédent qui nous inquiète et avec lequel nous voulons exprimer notre désaccord.

D'une part, nous considérons que la présence d'un ministre lance un très mauvais signal quant aux relations que l'Église canadienne doit entretenir avec le gouvernement. Nous tenons à rappeler l'importance d'une claire indépendance entre l'Église et le pouvoir politique. Nous réitérons l'importance que notre institution ecclésiale puisse se faire entendre comme un des acteurs de la société civile, en collaboration avec les autres groupes qui défendent des principes semblables. Il est malheureusement trop tard pour que le conseil permanent revienne sur sa décision. Nous espérons grandement qu'une telle initiative ne se réitérera pas.

D'autre part, vous n'êtes pas sans ignorer les nombreuses critiques qui sont faites envers le gouvernement conservateur, et particulièrement envers le Ministre de l'immigration, qui multiplie les décisions et les projets de loi qui portent atteinte aux droits et à la dignité des personnes les plus vulnérables. Celles-ci marquent une rupture majeure avec une tradition d'accueil et de protection des réfugiés qui a déjà caractérisé le Canada. Nous

trouvons donc inappropriée cette invitation à un ministre en fonction – d’autant plus que les décisions sont très éloignées des principes fondamentaux de la doctrine sociale de l’Église en ce qui concernent l’accueil, la dignité des personnes et le bien commun. Nous sommes aussi préoccupés par le fait que les évêques n’entendront que son point de vue. Nous espérons que vous et vos confrères saurez l’interpeller clairement, malgré le fait qu’il soit votre invité.

Nous vous rappelons, entre autres, les aspects très préoccupants de la loi C-31 qui a été adoptée en juin dernier. Elle aura un impact majeur sur le traitement des réfugiés. Ces changements apportés à la loi d’immigration auront des coûts humains et économiques que l’Église canadienne doit dénoncer. Cette loi instaure un système discriminatoire à deux vitesses. Parmi les nouvelles mesures introduites : certains demandeurs d’asile seront dorénavant soumis à une **détention obligatoire** minimale d’un an; ils seront **privés du droit d’appel** en cas de décision négative et, même lors d’une décision positive de reconnaissance du statut de réfugié, ils devront attendre **5 ans avant de demander la résidence permanente**, retardant d’autant la possibilité de procéder à la réunification familiale. De plus, pendant l’attente de la décision sur leur demande, les réfugiés seront dorénavant **privés de permis de travail et d’accès à des soins de santé** minimaux. Le droit au travail et à la santé étant pourtant des droits fondamentaux.

Le Centre justice et foi, par son secteur Vivre ensemble, suit depuis près de 30 ans les enjeux de l’immigration et l’évolution des politiques en ce domaine. Nous intervenons régulièrement pour demander au Canada de mieux respecter ses engagements internationaux pour la protection des réfugiés et des migrants les plus vulnérables. Nous constatons, au cours des dernières années, une dégradation sans précédent de la situation des réfugiés.

J’ai eu aussi le privilège de siéger à la Commission des affaires sociales pendant plusieurs années et de participer à la rédaction de la Lettre pastorale « *Car nous ne sommes devant toi que des étrangers et des hôtes* » du 15 janvier 2006. Les évêques y énonçaient les valeurs qui devraient guider notre accueil des étrangers et l’établissement de politiques justes à leur égard. Nous espérons que c’est ce même message qui sera transmis au Ministre Jason.

Bien à vous,



Élisabeth Garant  
Directrice générale

cc. Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau et vice-président de la CECC  
cc. Mgr Patrick Powers, secrétaire général de la CECC  
cc. Commission Justice et paix a/s François Poitras